

Nos 100 premiers jours

Chères Saint-Sauviennes, chers Saint-Sauviens,

Lors de la campagne municipale, vous avez accordé votre confiance à l'équipe « Saint Sauves, notre nouvelle équipe c'est vous ».

En tant que maire, je me suis engagé, avec mon équipe, à être à votre écoute, à agir avec sérieux et à construire avec vous l'avenir de notre commune dans un esprit de transparence et de responsabilité.

Cela fait maintenant 100 jours que nous avons pris nos fonctions à la mairie de Saint Sauves d'Auvergne. Il nous a semblé important de vous informer des principaux dossiers engagés depuis l'installation du conseil municipal le 20 mars dernier.

Depuis notre arrivée, nous avons découvert plusieurs situations complexes nécessitant un suivi attentif et parfois des ajustements importants. Notre priorité est d'avancer avec calme, rigueur et dans l'intérêt de la commune.

Nous vous assurons de notre entière mobilisation au service de Saint Sauves d'Auvergne.

Pierre BLANCHET, Maire de Saint Sauves , Vice-Président de la Communauté de Communes DSA

Rénovation de l'école publique

Le chantier de rénovation de l'école constitue l'un des dossiers majeurs de ce début de mandat.

Nous avons renforcé le suivi du chantier ainsi que la coordination entre le cabinet d'architecte et les entreprises. Les élus sont désormais présents à l'ensemble des réunions de chantier afin d'assurer un suivi régulier de l'avancement des travaux. Au vu du montant investi, nous regrettons le manque d'accessibilité pour tous à l'ensemble du bâtiment. Nous étudions la possibilité d'un équipement adéquat.



20 mai 2026 2:26 PM

Au cours des dernières semaines, des malfaçons ont été constatées sur certains travaux réalisés durant l'hiver dernier. Des problèmes d'infiltrations, de moisissures ainsi que des défauts de mise en œuvre ont conduit à la dépose puis la reprise complète d'une partie de l'isolation et du doublage installés en janvier.

Par ailleurs, les cloisons posées dans les vestiaires et les sanitaires de la future cuisine ont été totalement remplacées, car les matériaux utilisés ne correspondaient pas aux contraintes techniques prévues au marché.



Démontage des doublages suite infiltration d'eau

Humidité, moisissure sur la nouvelle extension

Malgré ces difficultés, les appels d'offre des phases 2 et 3 du chantier sont lancés, limitant au maximum les délais administratifs et permettant un démarrage des travaux dès octobre. Toutefois, au regard des contraintes techniques et du calendrier actuel, la livraison définitive de l'école nécessitera encore entre 18 et 24 mois de travaux.



Moisissures des plaques

En parallèle, afin de limiter les coûts importants liés à la location des bungalows, accueillant actuellement l'école nous étudions toutes autres solutions d'hébergement.



Laine de bois gorgée d'eau, destinée à la dechetterie

Poursuites Judiciaires



A notre arrivée, la commune était concernée par deux procédures judiciaires:

Les travaux effectués en 2024, sur le bâtiment communal rue des Perces Neiges :

Les Architectes des Bâtiments de France ont imposé l'installation de menuiseries bois, cette prescription n'ayant pas été respectée, la commune a été condamnée, et risque de devoir remplacer les menuiseries PVC actuellement en place.

Personnel communal :

Suite au départ d'un agent technique, la commune lui était redevable d'une indemnité légale, qui ne lui a pas été versée. Une poursuite a été engagée à l'encontre de la Mairie. Notre médiation, a permis d'éviter une condamnation et un préjudice financier plus important.

Dossier Assurances

À la suite des sinistres liés à la grêle de juillet 2024, des expertises ont révélé des écarts entre les déclarations effectuées et les constats des experts.

Ces incohérences, ajoutées au nombre élevé de sinistres déclarés ces dernières années, ont conduit à placer la commune sous surveillance, engendrant une augmentation de 40% sur les assurances des bâtiments communaux .

Nous avons engagé une renégociation des contrats.

Cette situation, nuit à l'image de notre commune et à son équilibre financier.

Malgré tout, le suivi des toitures est impératif avant la période hivernale.



Appartement Rue des Perce Neige et la Salle des Dores



Les travaux de rénovation de l'appartement situé au premier étage sont désormais terminés et le logement a pu être mis en location au mois d'avril. La rénovation de la salle du Club des Dores est en voie d'achèvement, nous avons engagé les travaux de mise aux normes d'accessibilité des sanitaires.

Nettoyage des rues et coopération entre communes

Grâce aux bonnes relations engagées avec la commune de La Bourboule, nous avons pu bénéficier du prêt de leur balayeuse municipale.

Cette coopération a permis à nos agents communaux de nettoyer l'ensemble des rues du centre-bourg.

Ce partenariat s'inscrit dans une volonté plus large de renforcer les liens et les coopérations avec les communes voisines de La Bourboule, du Mont-Dore et de Murat-le-Quaire.



Remise en eau des fontaines - Village fleuri



Avec l'arrivée des beaux jours, nous avons souhaité remettre en eau les fontaines de la commune en circuits fermés pour limiter leur consommation. A ce jour, la fontaine de la place du Portique fonctionne en permanence. Les essais réalisés ont révélé des problèmes d'étanchéité, sur certaines, qui seront effectués au fil des mois.



En mai, notre commune a accueilli le jury régional du Conseil National des Villes et Villages Fleuris dans le cadre du renouvellement du label. Nous sommes heureux de conserver notre distinction « Une Fleur ». Le jury a salué notre engagement tout en nous encourageant à développer des plantations plus durables, mieux adaptées au climat et moins coûteux.

La fête du pain

Première manifestation importante de ce début de mandat, la Fête du Pain a rencontré un beau succès malgré une météo peu favorable. Nous remercions chaleureusement les commerçants, bénévoles et associations de Saint Sauves qui se sont mobilisés à nos côtés pour faire vivre cette journée conviviale.



Manifestations, événements à venir

Les Marchés :



Cet été, le marché du dimanche matin prend une nouvelle dimension ! De juillet à octobre, le premier dimanche de chaque mois sera l'occasion de découvrir une édition spéciale, rythmée par une thématique différente. Au programme: animations, repas, nouveaux commerçants et exposants.

Conseil Municipal des Jeunes :

Dès la rentrée de septembre, le Conseil Municipal des Jeunes sera lancé ! Parents, encouragez vos enfants à rejoindre cette belle aventure citoyenne : ils pourront faire entendre leurs idées et participer à la vie de notre commune.



Rosière 2026:

La commune accompagnera le Comité des Jeunes dans l'organisation de la Rosière, le 23 août, aux côtés de toutes les associations qui contribuent au dynamisme de Saint-Sauves. À cette occasion, nous aurons le plaisir de mettre à l'honneur Louane Sautarel, notre Rosière 2026.



En partenariat avec la Communauté de communes Dômes Sancy Artense, nous avons célébré les 15 ans de la résidence d'artistes de la Maison Garenne lors d'une belle soirée culturelle. Cette collaboration se poursuivra et se renforcera. Plusieurs animations sont également prévues cet été : Une exposition « Les villages engloutis de la Dordogne et la construction du barrage de Bort les Orgues », un concert le 4 août place du Foirail ; un concert le 11 août à l'église.

« Chers Amis, Saint Sauviennes et Saint Sauviens,

Nous tenons tout d'abord, à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé leur confiance et soutien au cours des deux mandatures précédentes, ainsi que lors des élections Municipales du 15 mars dernier. Nous en profitons également pour adresser à la nouvelle équipe nos félicitations en lui souhaitant pleine réussite dans ses missions au service de notre commune.

Si chaque équipe peut porter désormais une appréciation différente sur les choix du passé, nous pensons qu'il est à présent préférable de regarder ensemble vers l'avenir plutôt que de rechercher des responsabilités dans les décisions d'hier. Les défis qui nous attendent méritent avant tout dialogue, respect mutuel et esprit de concertation.

Dans un contexte national et international incertain, nous souhaitons avancer ensemble avec une même ambition poursuivre le développement et le dynamisme de notre Commune au bénéfice de tous ses habitants.

C'est avant tout dans cet état d'esprit constructif que nous exercerons notre rôle de conseillers minoritaires.

Et nous terminerons sur une citation de Paul Valéry à méditer sans modération :

"Mettons en commun ce que nous avons de meilleur et enrichissons-nous de nos mutuelles différences"

Au plaisir de vous croiser sur les différentes manifestations ou commémorations.

Bel été à toutes et tous, David, Jacqueline, Michel. »

Ces 100 premiers jours ont été particulièrement intenses et enrichissants.

Nos échanges avec les artisans, commerçants, associations et habitants nous permettent d'agir au plus près des réalités, avec une seule ambition: agir chaque jour dans l'intérêt de notre commune et de tous ses habitants.

Conscients de vos attentes, nous sommes pleinement engagés dans les dossiers en cours et à venir. Nous continuerons à travailler avec sérieux, transparence et proximité au service de tous les habitants de Saint Sauves d'Auvergne, parce que : "Notre Nouvelle Equipe, c'est vous!"